

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 février 2013

Suicide : plaidoyer pour une prévention active

Déclaration du groupe de la CFTC

Pour le groupe de la CFTC, toute vie gagnée sur le suicide est une victoire et tout ce qui peut contribuer à faire reculer ce fléau et éviter à des personnes d'en vivre la souffrance est extrêmement positif. C'est pourquoi notre groupe a accueilli très favorablement le projet d'avis sur ce sujet de société. La prévention est un moyen essentiel de lutte, elle est donc très importante.

Un aspect du problème n'a pas été totalement traité par la saisine, faute d'ailleurs de réponse. Il doit être abordé. Le projet d'avis le précise avec humilité : pourquoi telle personne passe à l'acte et pourquoi pas telle autre ?

Cette interrogation, extrêmement douloureuse pour les proches, parfois en termes de culpabilité - qu'est-ce que je n'ai pas vu ou pas fait pour l'éviter ? - ne trouve pas de réponse dans les propositions du projet d'avis ou les auditions qui l'ont précédé. C'est le mystère humain. Nous avons là une limite inévitable du projet d'avis et donc une limite inévitable dans la prévention.

L'évolution sociétale vers toujours plus de matérialisme, vers la recherche du bonheur dans la consommation, l'acharnement à remettre en cause, voire détruire les modèles d'amour durable, de réussite au service de l'engagement professionnel, associatif ou social, tout ce qui lui permet de se construire un idéal, tout cela joue sur ce qui peut conduire au doute absolu et la négation d'un sens à sa propre vie.

Notre société anxiogène laisse-t-elle une vraie place au plus faible, à la solidarité ou à l'intégration ? De nombreuses émissions de télévision sont gavées de compétition/confrontation très violente entre personnes. C'est même le contenu principal d'émissions de variété : l'éjection du maillon faible. Le projet d'avis identifie cela comme étant un élément contribuant au suicide dans l'éducation, mais cela interpelle la responsabilité de notre société dans les modèles qu'elle donne et dans le climat qu'elle crée.

La lutte contre les addictions, qu'elles soient la drogue, l'informatique ou le sexe est primordiale comme prévention. Mais pourquoi ces addictions progressent-elles et comment lutter efficacement contre ? Faute de réponse, un Plan santé n'est-il pas, par avance, limité dans ses effets ?

Les débats ont mis en lumière la place de la dépression en amont du suicide, mais peu ce qui conduit à la dépression. Cela n'était volontairement pas dans le champ de la saisine, mais ne faut-il pas nous interroger sur ce qui transforme cette crise existentielle en désespoir absolu ?

Le projet d'avis émet dans le champ qu'il s'est donné, sur ce qu'on maîtrise mieux, des propositions très importantes que notre groupe approuve : articuler plus étroitement les Plans de prévention du suicide et le Plan psychiatrie et de santé mentale,

favoriser le travail en réseau et le pérenniser, promouvoir un meilleur usage des médicaments et mieux suivre les problèmes de la dépression, etc..

Le groupe de la CFTC approuve fortement ces propositions. Elle approuve également l'accompagnement des personnes soit dépressives, soit qui ont tenté un suicide pour éviter une récurrence, et pour les proches concernés par ce type de drame.

Malgré ces interrogations et parce qu'il développe des propositions importantes qu'elle soutient, la CFTC votera ce projet d'avis.